

Conseil municipal du 14 novembre 2023

Communications du Conseil administratif

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Compte tenu des différents messages qui seront portés dans le cadre du dépôt du budget 2024, je vais m'efforcer d'être particulièrement synthétique dans ces communications.

1 Population et chômage

Les dernières données trimestrielles disponibles de l'Office cantonal de la statistique, pour ce qui est de la population, sont toujours celles du mois de juin 2023. Pour mémoire, elles font état d'une population de 37'275 habitantes et habitants.

Quant au chômage¹, la Commune comptait 831 chômeur-euse-s à fin octobre 2023 contre 822 à fin septembre 2023, soit une augmentation de 9 personnes.

Ce chiffre, comme de coutume, doit être complété par le nombre de demandeur-euse-s d'emploi non-chômeurs, qui s'élevait à la même période à 407 contre 385 à fin septembre 2023, soit une diminution de 22 personnes.

Le nombre total des demandeur-euse-s d'emploi se montait donc à 1'238 à fin octobre 2023 contre 1207 à fin septembre 2023, soit une augmentation de 31 personnes.

2 Rencontre avec M. le Conseiller d'État Pierre MAUDET

Le Conseil administratif a reçu M. Pierre MAUDET le 17 octobre dernier. Nous avons pu partager avec le Conseiller d'État un certain nombre de points d'insatisfaction, qui globalement reposent sur le constat qu'en matière de mobilité Vernier peut légitimement considérer être moins bien servie que d'autres collectivités.

Les modifications des dessertes TPG qui entreront en vigueur le 15 décembre prochain, ou récemment l'accord-cadre conclu avec le TCS, l'ACS et l'ASTAG sur les limitations de vitesse, l'illustrent bien. Sur ce dernier point, force est de constater que si les mesures de réduction, qui ont été confirmées, sont de nature à protéger rapidement la santé de 100'000 Genevois, celle des Verniolans semble être moins prise en compte puisque, sur les 21 tronçons de la ceinture urbaine ou du réseau structurant qui ont été remis à 50 km/h la nuit, 6 sont sur notre Commune.

Le Magistrat cantonal, conscient des particularités du réseau communal, tant en matière de routes que de transports publics, a exprimé vouloir construire une relation de partenariat plus soutenue. C'est ainsi que Commune et Canton vont œuvrer pour dégager une vision à moyen terme des déplacements sur le territoire communal.

3 Développement de la zone industrielle de Vernier

Le Conseil administratif s'est entretenu avec la direction de la FTI pour réitérer les besoins de la Commune de connaître, sur le territoire communal, des développements qualitatifs en matière industrielle et artisanale. Il a rappelé dans ce contexte son insatisfaction quant au projet de la Sablière du Cannelet, qui ne respecte pas les conditions qui ont été posées pour rendre le projet acceptable.

4 Actaris – reprise des travaux

Suite de la faillite de l'entreprise D'ORLANDO, le chantier Actaris a été bloqué pendant de nombreux mois. Une solution a pu être trouvée pour la reprise des travaux grâce aux interventions de la Fondation Émile Dupont et l'Association genevoise du Coin de Terre.

¹ Dès mars 2018, la répartition des demandeurs d'emploi en chômeurs et non-chômeurs est modifiée à la suite de l'uniformisation au niveau national de la définition et de la méthode de classification de ces deux sous-groupes dans le système d'information du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Cette modification permet d'améliorer la comparabilité des chiffres cantonaux du chômage. À la suite de ce changement, des demandeurs d'emploi inscrits considérés comme chômeurs auparavant sont comptabilisés comme non-chômeurs, et vice versa. Au total, le changement a induit une baisse du nombre de chômeurs, et son corollaire, une hausse des demandeurs d'emploi non-chômeurs.

C'est ainsi que celles et ceux qui cheminent du côté du chemin du Château-Bloch et du chemin Isaak-Anken ont pu constater que des ouvriers étaient à nouveau à l'œuvre sur notre future maison de quartier.

Si tout se passe bien l'équipement devrait être achevé à l'été 24, pour une livraison aux utilisateurs à la rentrée.

Madame la Présidente, j'en ai terminé avec ces communications.